

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2024

---

DÉNONCER LE NETTOYAGE ETHNIQUE DES POPULATIONS ARMÉNIENNES DU  
HAUT-KARABAKH PAR L'AZERBAÏDJAN - (N° 2071)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AE12

présenté par

M. Bourlanges, Mme Gatel, M. Fuchs, Mme Darrieussecq, M. Frédéric Petit, Mme Vichnievsky et  
M. Laqhila

-----

### ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 56, après les mots :

« Union européenne »,

insérer les mots :

« d'envisager sérieusement ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement reprend l'alinéa 56, sans reprendre le caractère automatique de l'appel à la dénonciation de l'accord sur la délivrance de visas, afin de faire peser une forme de menace incitative sur les autorités de l'Azerbaïdjan dans le souci de les inciter à négocier un traité de paix avec la République d'Arménie.